

Jacques Bangou provoque l'émiettement de l'opposition

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

28 octobre 2016

Myriam Ponrémy rejoint l'équipe de Jacques Bangou, Marie-Eugène Trobo lâche Harry Durimel. Le front d'opposition municipale qui était né au lendemain de l'élection d'Ary Chalus à la Région n'a pas survécu à la défaite de l'élection départementale de l'équipe Brédent. Aujourd'hui c'est chacun pour soi.

Le conseil municipal de Pointe-à-Pitre du 25 octobre a mis à jour un effritement de l'opposition municipale. Au cours de ce conseil municipal, Marcel Sigiscar a été élu deuxième adjoint au maire, Jean-Charles Saget quatrième, Myriam Ponrémy septième. Alex Corvo qui s'était sacrifié sur l'autel de l'union entre le groupe Brédent et l'équipe de Jacques Bangou revient. Il est neuvième adjoint au maire. Sandra Anjaric voit ses prérogatives renforcées. Elle récupère la commission culture détenue jusque-là par Georges Brédent. Les décisions qui ont été actées lors de ce conseil dépassent la simple éviction de Georges Brédent, Madly Gargar et Alain Sorèze en tant qu'adjoints au maire. Le reste de l'opposition est impacté. Claude Barfleur ne peut compter désormais que sur lui-même. Myriam Ponrémy qui avait été élue comme lui sur l'étiquette Mouvement pour un grand Pointe-à-Pitre (MGP) est passée dans le camp de Jacques Bangou en devenant adjointe au maire. Marie Eugène Trobo qui faisait équipe avec Harry Durimel a annoncé qu'elle n'appartenait plus au groupe des Verts mais à l'Alternative pointoise pour le changement (APC). Georges Brédent contacté le 26 octobre a estimé que le maire a convoqué ce conseil municipal dans le but de couper des têtes. " *Il voulait une exécution publique* " renchérit-il.

" Sang neuf "

Le conseiller régional reconnaît qu'il y a désormais une balkanisation de l'opposition. Il estime que c'est une stratégie mise en place par le maire. " *En proposant des postes à des opposants, le maire a réussi à émietter*

l'opposition “, estime Georges Brédent. Il fait remarquer cependant que “ la politique d'un jour n'est pas celle de toujours “. Georges Brédent estime qu'il y avait bien un front d'opposition né de l'élection régionale. Celui-ci n'est plus. “ Cette élection a donné aussi des idées aux personnes qui composaient ce front “. Le conseiller régional désigne en priorité Didier Ako et Claude Barfleur qui n'ont pas soutenu le binôme Sorèze/Galvani. Et pour cause. Les deux hommes ont estimé qu'ils étaient eux-aussi dignes de briguer le poste de conseiller départemental. Didier Ako a confié au Courrier de Guadeloupe qu'en 2020 toute cette génération politique sera balayée. “ Ils sont tous has been. Aucun d'entre eux ne pourra interrompre la longue agonie de Pointe-à- Pitre. Il faut du sang neuf. “

Jacques Bangou :” La gestion sera simplifiée “

Le maire de Pointe-à-Pitre a, le 25 octobre, réuni un conseil municipal extraordinaire pour sortir des adjoints, le groupe de Brédent désormais considéré comme un opposant. Interrogé le 26 octobre dans son bureau à l'hôtel de ville, Jacques Bangou détaille les contours de sa politique municipale.

Le courrier de Guadeloupe : *Pour vous faire élire, vous vous êtes allié à Georges Brédent. Maintenant, vous vous en séparez. Pourquoi ?*

Jacques Bangou : En 2014, je suis allé aux élections en élargissant ma majorité au principal groupe d'opposition, sur la base d'un projet pour la ville. Un an après, lors d'élections départementales, des membres de ma majorité ont été adversaires au conseil départemental. J'avais demandé, par discipline républicaine, que ceux qui sont battus au 1er tour se rejoignent derrière celui en tête. Les dernières élections de dimanche sont un verdict sans appel très fort aux élus de ma majorité.

Un “ verdict très fort “, cependant le taux d'abstention était de 76 %. Que faites-vous pour que les Pointois participent, par leur vote, à la politique locale ?

Cela relève de l'évolution de la société. Rendre les élections obligatoires est un débat.

Comment avez-vous vécu le conseil municipal d'hier ?

Très bien. C'était un conseil très politique. Il s'agissait de prendre acte d'un différend. L'atmosphère était au coup d'État permanent. Il y a une différence affichée d'appréciation globale.

Quelle différence précisément ?

Je ne peux pas vous donner d'exemples. Ce sont des conférences durant la campagne électorale des cantonales, des professions de foi, des interventions en conseil municipal disant " il n'y a rien de fait à Pointe-à-Pitre " ou " rien de concret de fait ".

Le rapport de forces est donc modifié ?

Cela ne fait que clarifier une situation qui existe depuis deux ans. La gestion sera simplifiée.

Quelle est votre politique pour le centre-bourg ?

Ce n'est pas un centre-bourg mais un centre-ville. Il fera l'objet de transformations visibles : la place du marché, l'éclairage public, la fibre optique. La semaine dernière, nous avons accordé à la Semag l'étude de la transformation des rues Lamartine et Sadi Carnot : zones piétonnes, révision des circulations. J'ai dit à des start-up de se rapprocher de ce projet pour créer des bornes interactives.

La population a baissé de 1,7 % entre 2008 et 2013.

Les écoles se vident. Comment rendre la ville de nouveau attractive ?

On ne la rendra pas plus attractive. Perdre 2 % de la population est une bonne chose pour le vivre-en-semble. La densité de Pointe-à-Pitre est comparable à celle de New-York. Et les familles font moins d'enfants qu'avant. Quand nous aurons fini la rénovation urbaine, on permettra à 20 000 personnes de vivre sur le territoire (ndlr : population de 15 826 hab en 2013 selon Insee).

Et concernant les administrations qui quittent Pointe-à-Pitre pour les Abymes ?

Un peu la même chose. Une administration qui va aux Abymes, ce n'est pas la mort d'une ville. C'est l'évolution de la société. L'hôpital passe à Perrin, ce n'est pas un problème. Perdre une administration sur son territoire est comparable à perdre un garage Peugeot au milieu de la rue Frébault.

Les enfants de ces salariés n'iront plus dans vos écoles. Intégrez-vous cette baisse ?

Oui. À la place des trois établissements scolaires démolis, il y en aura deux. Pointe-à-Pitre accueille un élève sur deux qui n'est pas de son territoire. Bientôt, ils iront dans les communes.

Où en est le projet de tramway ?

Je plaide pour un tram plutôt qu'un Transport collectif en site propre. Le projet est déposé à l'État. Il devrait aboutir pour 2022 si la Région accepte de le financer.

Et celui de transports maritimes ?

Le Syndicat mixte des transports propose un projet de service maritime entre Sainte-Anne et Pointe-à-Pitre qui remonte jusqu'au bourg de Baie-Mahault. Les appels à projets sont lancés. Cela devrait se concrétiser d'ici quelques mois.

En quoi Pointe-à-Pitre est-elle ville d'art et d'histoire ?

Elle dispose du label depuis 11 ans. Le patrimoine séculaire et moderne peut être découvert toutes les semaines avec des guides conférenciers. Un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine sera mis en place cette année, au Pavillon de la ville. C'est le dernier volet du label.

Que devient le Centre des arts ?

On est à un an du début de sa construction. L'ancien Centre des arts, c'était un grand théâtre de 1 100 places, un petit de 180 places, une école de formation et une bibliothèque. On reprend ce corps de bâti pour créer une grande salle de 1 150 places, une deuxième modulable de 360 places ou deux fois 180 places, une partie formation plus structurée, une bibliothèque et un restaurant, géré par Cap excellence.

